

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-quatrième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 20, 21 et 23 – 26 juillet 2018

Questions régionales

Rapports régionaux

AMERIQUE DU NORD

1. Le présent document, couvrant la période allant de juin 2017 à avril 2018 a été préparé par Hesiquio Benítez Díaz, représentant régional suppléant pour l'Amérique du Nord, en collaboration avec les autorités CITES du Canada, du Mexique et des États-Unis d'Amérique*.

Aperçu des principaux développements

2.1 Examen périodique

Mexique

- a) Lors de la dernière session du Comité pour les plantes (PC23, Genève, 2017), le Mexique s'est porté volontaire pour entreprendre l'examen périodique de deux espèces de plantes inscrites à l'Annexe I: *Ariocarpus retusus* et *Ceratozamia hildae*. L'autorité scientifique mexicaine consulte actuellement des experts potentiels et recherche des fonds pour sa réalisation.

États-Unis d'Amérique

- b) Les États-Unis fourniront les résultats de l'examen périodique de *Lewisia serrata* (Portulacaceae) au Comité lors de la présente session.

2.2 Avis de commerce non préjudiciable

Canada

- a) Le Canada maintient des rapports permanents sur les ACNP pour les espèces fréquentes dans le commerce, dont deux plantes canadiennes couramment commercialisées: le ginseng américain (*Panax quinquefolius*) et l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*). Un examen de ces rapports est mené après chaque Conférence des Parties ou lorsque de nouvelles informations de fond sont disponibles. Les rapports permanents sur les ACNP pour les espèces terrestres et l'avis scientifique servant de base aux ACNP pour les espèces marines sont disponibles sur le site Web d'Environnement Canada: <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/convention-commerce-international-especes-menacees-extinction/avis-commerce-non-prejudiciable.html>.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

- b) Le réseau canadien des autorités scientifiques CITES reste en contact régulier pour discuter des intérêts et des difficultés du Canada en ce qui concerne l'application nationale des aspects scientifiques de la CITES, afin de fournir des conseils et des commentaires sur les activités internationales du Canada, et pour élaborer et réviser les rapports sur les ACNP spécifiques aux espèces.

États-Unis d'Amérique

- c) Évaluation de la Liste rouge de l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*): l'espèce a été classée comme *Vulnérable* dans la Liste rouge de l'UICN, selon son évaluation publiée en novembre 2017 (voir: <http://www.iucnredlist.org/details/full/44340011/0>). Cette plante médicinale est récoltée principalement pour sa racine et a été inscrite à l'Annexe II de la CITES en 1997. Il s'agit d'une plante vivace à croissance lente, originaire des Appalaches dans l'est des États-Unis et le sud du Canada. L'examen de la Liste rouge, basé sur une analyse de l'état de son aire de répartition, a été préparé par NatureServe, en tant qu'autorité nord-américaine de la Liste rouge des plantes, et commandé par l'autorité CITES des États-Unis en 2012 (voir: <http://explorer.natureserve.org/>). Les États-Unis utilisent les informations figurant dans cette évaluation pour émettre des avis de commerce non préjudiciable.

Mexique

- d) Conformément à l'Article IV de la Convention et à la résolution Conf. 14.7 (Rev. CoP17), la CONABIO a formulé au cours de la période considérée un total de 231 ACNP pour des espèces de plantes, dont 7 espèces inscrites à l'Annexe II: *Euphorbia antisyphilitica*, *Swietenia macrophylla*, *Dalbergia retusa*, *Dalbergia granadillo*, *Guaiaacum sanctum*, *Opuntia streptacantha* et *Opuntia cholla*. La majorité (76 %) de ces ACNP portait sur *E. antisyphilitica*. De même, la CONABIO a formulé 122 avis techniques sur les plans de gestion afin de guider la récolte d'*Euphorbia antisyphilitica*, de *Swietenia macrophylla*, de *Dalbergia retusa*, de *Dalbergia granadillo* et de *Guaiaacum sanctum*. Là encore, la grande majorité (96 %) des avis portait sur *E. antisyphilitica*.

2.3 Renforcement des capacités

Canada

- a) Du 24 au 26 avril 2018, le Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada a organisé un atelier sur l'identification du bois dans son centre de recherche à Québec. L'atelier a mis l'accent sur les possibilités d'application des connaissances scientifiques pour renforcer les compétences actuelles d'identification des espèces d'arbres inscrites et non inscrites aux annexes de la CITES et de leurs origines géographiques. L'atelier a accueilli 27 participants pour des présentations de divers experts mondiaux, notamment de l'US Forest Service, de l'US Fish and Wildlife Service, du Global Timber Tracking Network, de l'Institut Thünen, de l'Institut européen des forêts, du Forest Stewardship Council International, de la New Mexico State University, et de bien d'autres. Des techniques actuelles et émergentes d'identification du bois ont été présentées, notamment l'analyse de l'ADN, l'imagerie chimique et les empreintes chimiques DART-MS, l'identification macroscopique et microscopique des échantillons de bois et de fibres ainsi que l'exploration des bases de données et collections existantes. Des approches d'analyse économique du commerce illégal des produits forestiers et des initiatives internationales en cours offrant des possibilités de collaboration ont également été présentées. Ce travail reflète l'intérêt du Canada dans l'application et le développement de la science afin de mieux suivre les produits forestiers dans le commerce et, grâce à la collaboration nationale et internationale, de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre l'illégalité dans l'exploitation forestière et le commerce international des produits forestiers.

États-Unis d'Amérique

- b) Grâce à deux partenariats, l'un avec Atecma Asesores Tecnicos de Medio Ambiente (ATECMA) et l'autre avec la Wildlife Conservation Society (WCS), l'US Fish and Wildlife Service (USFWS), avec un financement de l'USAID, soutient 16 professionnels de 12 pays – dont 6 d'Amérique centrale, 1 d'Amérique du Sud, 4 des Caraïbes et 1 d'Afrique centrale – afin qu'ils participent au programme de Master "Gestion et conservation des espèces dans le commerce: le cadre international" (cours de Master CITES) d'avril 2017 à mars 2018 en Espagne. Le partenariat avec la WCS vise également à renforcer les capacités nationales et régionales de la CITES en Amérique centrale et

dans les Caraïbes en soutenant l'élaboration d'avis de commerce non préjudiciable, en améliorant la disponibilité des données sur le commerce illégal des espèces inscrites à la CITES et en renforçant les connaissances sur les menaces émergentes du commerce illégal régional des espèces sauvages et sur les marchés en développement rapide.

- c) En partenariat avec Wildlife Impact et en collaboration avec le Ministère de l'environnement de l'Angola (MINAMB), l'USFWS soutient les efforts visant à renforcer les capacités relatives à la CITES et à améliorer la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Angola, avec un accent particulier sur la lutte contre le trafic d'espèces sauvages dans le Parc national du Maiombe et les zones environnantes de la province de Cabinda.
- d) L'US Forest Service (USFS) a apporté son expertise dans le cadre d'un atelier de formation sur l'exploitation forestière illégale, l'utilisation des terres et la criminalité connexe ("*Illegal Logging, Land Use and Related Crimes*") à Sumatra (Indonésie), en novembre 2017. Cette formation d'une semaine a réuni les organismes compétents et les responsables locaux, ainsi que des ONG, afin de mettre au point des pratiques, incluant la possibilité de créer des groupes de travail ou des équipes spéciales pour surveiller, enquêter et poursuivre les infractions impliquant la destruction de terres forestières. Organisée et financée par Interpol, l'ONUUDC et le DOJ office, l'Office of Overseas Prosecutorial Development Assistance and Training (OPDAT), cette formation a offert une excellente occasion de partager avec les homologues indonésiens l'expertise sur l'exploitation forestière illégale et la loi intitulée *Lacey Act*. Un expert de l'USFS a dirigé une séance axée sur les meilleures pratiques en matière d'identification criminalistique du bois.
- e) Grâce au financement du CAFTA-DR et au programme *Global Illegal Logging*, l'US Forest Service a soutenu la mise en œuvre de l'appareil d'identification du bois Xylotron au Pérou, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua à travers un atelier qui s'est tenu en juillet 2017 et des formations de suivi. Ces séries de formations pour les scientifiques et les organismes d'application de la législation environnementale portaient notamment sur l'identification macroscopique du bois à l'aide de méthodes traditionnelles ainsi que sur l'utilisation de l'outil d'identification du bois Xylotron, avec la préparation d'échantillons, la capture d'images et l'utilisation de la base de données de référence de Xylotron. L'US Forest Service a donné des xyloscopes et des ordinateurs portables dans les quatre pays, ainsi que des scies à table et des ponceuses pour la préparation des échantillons au Guatemala et au Pérou. Ces laboratoires partenaires soutiennent maintenant le développement d'une base de données centraméricaine sur les espèces produisant du bois.
- f) DOI-ITAP: Grâce au financement de l'U.S. Department of State's Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs (DOS-OSE), sauf indication contraire, le Bureau des affaires internationales du ministère de l'Intérieur des États-Unis, par l'intermédiaire de son Programme d'assistance technique internationale (DOI-ITAP), s'est engagé dans les activités suivantes:
- Honduras: Réunion des points de contact du Conseil des affaires environnementales du CAFTA-DR (21-22 mars 2018). Le DOI-ITAP, en tant qu'exécutant des projets de coopération environnementale du CAFTA-DR dans la région, a présenté ses activités 2017-2018, et notamment les résultats de la 7^e réunion annuelle du Réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages d'Amérique centrale et de la République dominicaine (CAWEN/ROAVIS) et les efforts de renforcement des capacités relatives à la CITES dans la région.
 - Honduras: Réunion de coordination régionale CITES (19 février 2018). Le DOI et le représentant régional de la CITES (Guatemala) ont organisé une réunion à l'intention des autorités CITES du Costa Rica, de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Panama afin de partager des informations et des idées sur les questions CITES présentant un intérêt mutuel ou des préoccupations partagées. Ces personnes ont ensuite participé à la 7^e réunion annuelle du CAWEN/ROAVIS les 20 et 21 février 2018 (voir ci-après).
 - Honduras, 7^e réunion annuelle CAWEN/ROAVIS (20-21 février 2018). Le DOI-ITAP, le Ministère public du Honduras et le Secrétaire du CAWEN/ROAVIS ont accueilli la 7^e réunion annuelle du CAWEN, qui a porté principalement sur la collecte et la communication de données sur la criminalité liée aux espèces sauvages (à la fois faune et flore) de toutes les agences concernées, les bureaux CITES ayant pris l'initiative de compiler et de communiquer ces informations. Parmi les participants figuraient les points de contact du CAWEN (procureurs et avocats en environnement), un responsable CITES et un commandant de police du Costa Rica, de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua

(points de contact seulement) et du Panama, en plus des FWS Office of Law Enforcement Attaches du Mexique et du Pérou.

- Honduras: Atelier sur le renforcement des capacités des procureurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (29-30 août 2017). Le DOI-ITAP, en coordination avec l'École des Procureurs du Honduras et la Secrétaire du CAWEN/ROAVIS (procureur) Mme Lorena Fernandez, a organisé un atelier national de deux jours à Tegucigalpa (Honduras). Il avait pour but d'examiner et de discuter la législation sur les espèces sauvages et la forêt, y compris la CITES, ainsi que les meilleures pratiques dans la préparation des affaires pour le tribunal et dans l'identification et l'utilisation des témoins experts. Des procureurs, des experts nationaux, des enquêteurs et la Secrétaire du CAWEN/ROAVIS comptaient parmi les participants.
- Costa Rica: Atelier de formation sur la CITES (21-25 janvier 2018). À la demande du Gouvernement du Costa Rica, le DOI-ITAP, en coordination avec l'autorité CITES du Costa Rica, le CAWEN/ROAVIS et le Secrétariat CITES, a organisé un atelier de formation sur la CITES pendant quatre jours. Il s'adressait aux responsables CITES nouvellement établis au Costa Rica ainsi qu'aux inspecteurs désignés pour les espèces sauvages. Le personnel du DOI-ITAP, les experts régionaux CITES et le Secrétariat CITES ont fourni des informations détaillées sur la CITES, notamment sur le contexte et les objectifs de la Convention, sur son application et le contrôle de son respect, ainsi que sur ses annexes.
- Costa Rica: Atelier sur la législation sur les espèces sauvages et sur les meilleures pratiques (16-18 août 2017). Le DOI-ITAP a organisé un atelier de deux jours au Costa Rica. Cet atelier s'adressait aux procureurs, juges et enquêteurs judiciaires et avait pour but d'examiner la législation nationale sur les espèces sauvages, y compris la CITES, et de donner l'exemple des meilleures pratiques dans la préparation et la présentation d'affaires relatives aux espèces sauvages devant les tribunaux.
- Chili: Élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le trafic des espèces sauvages (28-29 novembre 2017). Le Gouvernement du Chili a commencé à explorer l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le trafic d'espèces sauvages au Chili. Pour soutenir cet effort, le DOI-ITAP a organisé un atelier où les représentants des pays ayant des stratégies nationales ont partagé avec leurs homologues chiliens les leçons apprises et leurs idées, notamment sur l'importance d'une application totale de la CITES et d'un contrôle de son respect.
- Chili: 2^e atelier de formation sur la CITES et la lutte contre le trafic des espèces sauvages (30-31 mai 2017). Le DOI-ITAP, le Comité national CITES du Chili, le Service national des douanes du Chili et l'Unité spécialisée de lutte contre le blanchiment d'argent, la criminalité économique et le crime organisé (ULDDECO) du Ministère public du Chili ont organisé un atelier de deux jours à Valparaiso pour plus de 40 fonctionnaires des douanes. L'autorité d'application CITES ayant été récemment désignée au titre de la législation CITES nationale du Chili, le DOI-ITAP a proposé cet atelier pour soutenir les nouvelles compétences douanières en matière d'application et de contrôle du respect de la CITES.
- El Salvador: Atelier sur la législation sur les espèces sauvages et la forêt à l'intention des magistrats (14-16 novembre 2017). Le DOI-ITAP et le représentant du CAWEN/ROAVIS au Salvador ainsi que le Collège judiciaire du Ministère public d'El Salvador ont organisé un atelier de deux jours. Cet atelier avait pour objectif de fournir aux procureurs et aux enquêteurs un aperçu de la législation nationale sur les espèces sauvages et la forêt, y compris des exigences et de la législation relatives à la CITES, de discuter des meilleures pratiques dans la préparation et la poursuite des affaires, et de noter les problèmes et identifier des solutions permettant de renforcer la coordination entre les procureurs et les enquêteurs dans les affaires relatives aux espèces sauvages.
- Panama: Atelier sur la législation et la lutte contre la fraude relatives aux espèces sauvages (2-3 août 2017). Le DOI-ITAP a coordonné un atelier de deux jours qui réunissait des procureurs et enquêteurs panaméens du Ministère public, des experts techniques du Ministère de l'environnement et des experts régionaux. Cet atelier portait sur la législation nationale relative aux espèces sauvages, notamment la CITES, et les meilleures pratiques pour préparer et présenter les affaires.
- Guatemala: Atelier régional de renforcement des capacités sur les méthodes CITES d'évaluation des risques (27-28 juin 2017). Le DOI-ITAP, en coordination avec le Conseil national des aires

protégées du Guatemala (CONAP - autorité CITES) et l'OSPESCA, a organisé un atelier d'évaluation des risques afin de fournir aux agents un outil pour l'élaboration des avis de commerce non préjudiciable CITES et d'autres décisions gouvernementales. Les autorités CITES et les autorités des pêches d'Amérique centrale, de Colombie, de République dominicaine ainsi qu'un représentant de l'autorité scientifique CITES américaine y ont participé et ont pris connaissance de la méthode d'évaluation des risques écologiques. Les pays ont apporté des informations pertinentes sur la pêche et les nouvelles législations.

- Oman: Formation d'inspecteurs (10-22 février 2018). Le DOI-ITAP a aidé une équipe de trois employés du FWS à organiser une formation sur l'inspection et le contrôle du respect de la CITES au port d'entrée, qui s'adressait à l'unité d'inspection du Gouvernement à Sohar, le principal port maritime d'Oman. L'équipe a travaillé avec une unité contrôlée et formée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour compléter la formation de l'ONUDD par des questions spécifiques aux espèces sauvages et aux pratiques d'inspection.
- Washington, DC: Réunion des points de contact CAFTA-DR et lancement de l'application mobile *Vida Silvestre* (26-27 octobre 2017). Le DOI-ITAP a donné un aperçu des réalisations de l'année écoulée dans le cadre de la coopération environnementale CAFTA-DR. Le DOI-ITAP Washington et le personnel régional ont mis l'accent sur la formation (y compris sur la CITES) et les activités de coordination, ainsi que sur les succès opérationnels du CAWEN/ROAVIS au cours de l'année écoulée. Le DOI-ITAP a lancé l'application mobile *Vida Silvestre* ("espèces sauvages") développée avec des responsables CITES en Amérique centrale et dans les Caraïbes pour constituer un outil permettant aux agents œuvrant en première ligne et à d'autres fonctionnaires d'identifier les espèces sauvages et au public de fournir des "informations" aux fonctionnaires à propos du trafic potentiel d'espèces sauvages ou des infractions de braconnage. Site Web de l'application: www.vidasilvestre.net. Téléchargement: Google Play Store - <http://bit.ly/vida-silvestre> or Apple App Store - <http://bit.ly/vida-silvestre-ios>.

Mexique

- g) Au cours de la présente session, le Mexique présentera un premier projet de "Guide d'information pour l'élaboration de plans de gestion durable des forêts et de documents techniques unifiés sur l'exploitation du mahogani (*Swietenia macrophylla* King) dans le cadre des dispositions de la CITES". L'objectif du guide est de préciser les informations techniques que les plans de gestion des forêts doivent inclure afin de faciliter le processus de formulation des ACNP par l'autorité scientifique mexicaine.
- h) Afin de soutenir la récolte durable d'*Euphorbia antisiphilitica*, pendant la période considérée, la Commission nationale des forêts (CONAFOR) a financé le développement de 95 études techniques, qui couvraient environ 280 000 hectares. De même, elle a soutenu 4 demandes de création d'industries de cire d'*E. antisiphilitica* dans les États de Coahuila et Chihuahua; et à la suite de l'appel à propositions lancé dans le cadre des programmes PRONAFOR 2017 et 2018, elle a accordé un soutien à 7 projets de modernisation de l'équipement d'extraction d'*E. antisiphilitica*.
- i) De plus, dans le cadre de ces mêmes programmes, la CONAFOR a soutenu 11 demandes d'élaboration de documents techniques unifiés en relation avec l'exploitation du mahogani, parmi d'autres espèces. Dans l'ensemble, les demandes approuvées couvrent un total de 27 607 hectares.

2.4 Autres questions:

Mexique

- a) Opération *Mother Earth II* (1^{er} octobre au 30 novembre 2018): Opération également facilitée par INTERPOL, au cours de laquelle l'autorité mexicaine de lutte contre la fraude (PROFEPA) a réalisé des saisies préventives de bois de rose, de bois de pin et d'autres espèces; ainsi que d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, d'orchidées et de grands félins (lions et tigres). En outre, la PROFEPA a réalisé au total 64 saisies de flore sauvage dans les ports, les aéroports et aux frontières du pays. Les informations obtenues ont été transmises à INTERPOL afin de lutter contre de futures activités illégales de trafic d'espèces sauvages.

États-Unis d'Amérique

- b) Opération *Thunderstorm*: Du 1^{er} au 31 mai 2018, les États-Unis ont participé à une opération mondiale de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages, organisée sous les auspices du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC). L'opération était facilitée par le Groupe de travail INTERPOL sur la criminalité liée aux espèces sauvages (WCWG - *Wildlife Crime Working Group*), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et le Secrétariat CITES. Elle visait à lutter contre le trafic d'espèces sauvages dans le cadre d'un effort mondial et à établir une plateforme d'échange d'informations entre la CITES et les pays partenaires du WCWG afin de lancer des enquêtes conjointes pour lutter contre la criminalité transnationale liée aux espèces sauvages. L'opération a impliqué la participation des autorités chargées du contrôle de l'application de la CITES de plus de 60 pays, dont l'Afrique du Sud, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Inde, le Mexique, le Mozambique, l'Union européenne et la Zambie. Cette opération s'inscrit dans la continuité du succès de l'opération *Thunderbird*, une opération mondiale de lutte contre la fraude lancée en février 2017. Au cours de l'opération *Thunderbird*, l'USFWS OLE avait réalisé une impressionnante saisie de spécimens d'espèces animales et végétales sauvages protégées par la CITES et de leurs produits, comprenant des tortues et autres reptiles, des oiseaux vivants, des nageoires de requins, du caviar d'esturgeon et des cosmétiques à base d'extraits d'esturgeon, des orchidées séchées, du ginseng américain sauvage et de l'ivoire d'éléphant.
- c) Stratégie nationale sur les semences pour traiter la question des besoins en plantes indigènes aux États-Unis: La Stratégie nationale sur les semences pour la réhabilitation et la restauration a été élaborée dans le but de restaurer les écosystèmes endommagés après des catastrophes naturelles, l'invasion par des espèces envahissantes et les perturbations des habitats. De nombreuses plantes indigènes ne sont pas disponibles pour répondre aux besoins de la restauration écologique. Afin d'accroître la disponibilité des plantes indigènes localement appropriées, la Stratégie établit les bases d'un réseau national de groupes de collecteurs "locaux" pour recueillir des semences, de chercheurs pour mettre au point des méthodes de germination des semences, d'agriculteurs pour cultiver des semences indigènes, et de pépinières et d'installations de stockage de semences pour fournir des semences indigènes. La Stratégie a été produite par un groupe de 12 organismes fédéraux et 360 coopérateurs non fédéraux appelé Plant Conservation Alliance. Les nouveaux documents d'information 2017/18 sont maintenant disponibles (voir: <https://goo.gl/Lok9M2>), et un rapport sur les réalisations dans l'ensemble du pays sera bientôt publié sur le même site Web.
- d) Depuis sa création en 2013, le programme *Wildlife Detector Dog* a connu un grand succès. Actuellement, l'USFWS OLE a sept équipes de chiens détecteurs d'espèces sauvages travaillant dans les principaux ports de fret à travers les États-Unis. Ces inspecteurs spécialisés dans les espèces sauvages et les équipes K9 ont réussi à intercepter un éventail de produits de la CITES, comprenant, mais sans s'y limiter, des animaux vivants et du ginseng.

3. Activités des représentants régionaux

3.1 Mme Adrienne Sinclair, Présidente du Comité des plantes et représentante régionale pour l'Amérique du Nord, copréside les groupes de travail suivants:

- Groupe de travail intersession Comité pour les animaux/Comité pour les plantes sur l'"Examen du mandat du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes" coprésidé par le Président du Comité pour les animaux (M. Lortscher).
- Groupe de travail intersession Comité pour les animaux/Comité pour les plantes sur les inscriptions à l'Annexe III, coprésidé avec les représentants du Comité pour les animaux pour l'Amérique du Nord (Mme Gnam) et pour l'Océanie (M. Robertson), le représentant suppléant du Comité pour les animaux pour l'Océanie (M. Makan) et le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux (M. van Dijk). La région de l'Amérique du Nord est reconnaissante à Mme Gnam d'avoir pris la direction de ce travail.
- Groupe de travail intersession Comité pour les animaux/Comité pour les plantes "Examens du commerce important à l'échelle des pays", coprésidé avec des représentants du Comité pour les animaux pour l'Europe (M. Fleming) et l'Amérique du Nord (Mme Gnam) et le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes (M. McGough).

De plus, Mme Sinclair est membre des groupes de travail du Comité permanent suivants: annotations, spécimens élevés en captivité et élevés en ranch, IPBES, règlement intérieur et vision stratégique.

3.2 Le 7 avril, Mme Camarena Osorno (Mexique) a démissionné de ses fonctions de représentante du Comité pour les plantes pour l'Amérique du Nord. Conformément au paragraphe 2 n) de la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP17), *Constitution des comités*, le Secrétariat a porté à l'attention du Comité permanent la vacance qui en résultait. La représentante régionale pour cette région (Mme Carolina Cáceres) a indiqué que Mme Camarena Osorno serait remplacée par M. Hesiquio Benítez Díaz (Mexique). Ce changement a été notifié aux Parties le 17 mai 2018 par la [notification 2018/052](#).

3.3 M. Benítez Díaz, représentant suppléant du Comité pour les plantes pour l'Amérique du Nord, préside les groupes de travail suivants:

- Groupe de travail intersession du Comité permanent sur la "traçabilité", coprésidé avec le Président du Comité pour les animaux (M. Lortscher); et,
- Groupe de travail intersession du Comité permanent sur "l'ADN de synthèse".

4. Coopération régionale

Canada/États-Unis d'Amérique/Mexique

4.1 Les membres de la région Amérique du Nord communiquent régulièrement dans le cadre de notre engagement permanent à se réunir et à discuter des questions régionales de la CITES, y compris de l'application de la Convention, la préparation des réunions CITES et d'autres questions CITES d'intérêt pour notre région. Au cours de la période visée par le présent rapport, une réunion a eu lieu à Montréal (Canada), le 28 septembre 2017. Entre les réunions, la région Amérique du Nord maintient la communication par des conférences téléphoniques et des courriels.

4.2 Un projet d'une durée de deux ans sur le soutien du commerce durable des espèces CITES intitulé "*Supporting Sustainable Trade of CITES Species*", financé par la Commission de coopération environnementale (CCE), a été lancé en 2017. Des représentants des autorités CITES du Canada, du Mexique et des États-Unis font partie du comité de pilotage du projet. Ce projet CEC-CITES promeut des actions prioritaires soutenant le commerce durable d'espèces CITES pour les principaux groupes d'espèces prioritaires (requins, tarentules, tortues et espèces produisant du bois). Les points saillants des activités menées en 2018 sur les espèces animales sont présentés dans le rapport régional pour la 30^e session du Comité pour les animaux. Concernant les activités relatives à la flore menées en 2018 dans le cadre du projet, un atelier sur le mahogani et le bois de rose se tiendra en décembre (Mexique, ville hôte à confirmer). En outre, un site Web a été créé pour expliquer les objectifs du projet au public, aux experts et aux parties prenantes, incluant les populations locales impliquées dans le commerce, et pour rendre compte de la mise en œuvre des actions prioritaires (<http://www3.cec.org/cites/>).

5. Réunions et ateliers

Mexique

5.1 Projet "*Legal and illegal trade of wildlife between the European Union and Mexico*" [Commerce légal et illégal d'espèces sauvages entre l'Union européenne et le Mexique] (2017-2018). Ce projet d'une durée d'un an découle des résultats du "Dialogue de haut niveau de 2015 entre le Mexique et l'Union européenne" et a débuté officiellement par une consultation en février 2017. Son but était de: (i) analyser le commerce des espèces sauvages entre le Mexique et l'UE (qu'il soit légal ou illégal) au cours des dix dernières années; (ii) identifier les possibilités de renforcer le commerce légal, durable et traçable; (iii) fournir des avantages aux principales parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement (depuis les communautés locales au Mexique jusqu'à l'industrie en Europe); et (iv) contribuer à la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages. Les recommandations issues du projet couvrent environ 300 espèces qui, pour faciliter la prise de décision, ont été regroupées en cinq groupes thématiques: (i) les espèces terrestres et semi-terrestres; (ii) les espèces aquatiques; (iii) les espèces volantes; (iv) les espèces produisant du bois; et (v) les espèces ne produisant pas de bois. Le rapport consolidé du projet devrait être validé avant la fin mai 2018.

- 5.2 Les autorités CITES du Mexique, ainsi que les autorités responsables des forêts (Dirección General de Gestión Forestal y de Suelos -SEMARNAT) ont tenu une réunion sur l'exploitation durable du mahogani (*Swietenia macrophylla* King) (23 novembre 2017, Chetumal, Quintana Roo, Mexique), au cours de laquelle un premier projet de guide complémentaire d'exploitation du mahogani a été notamment discuté. Ce premier projet sera présenté par le Mexique à la présente session.
- 5.3 Les mêmes institutions que ci-dessus ont également tenu une téléconférence dans le but de conclure des ententes visant à améliorer la récolte et la gestion commerciale d'*Euphorbia antisiphilitica* (6 novembre 2017).

États-Unis d'Amérique

- 5.4 Les autorités scientifiques et de gestion des États-Unis ont organisé une réunion d'une journée avec les coordinateurs des États et de la Tribu du programme sur le ginseng américain (*Panax quinquefolius*) en juillet 2017 à Morgantown, West Virginia. L'un des principaux résultats de la réunion a été la création de quatre groupes de travail (biologie, lutte contre la fraude, sensibilisation et réglementation), composés de représentants des autorités CITES américaines ainsi que des États et de la Tribu, chargés de traiter des questions prioritaires spécifiques et de formuler des recommandations sur ces questions au plus tard en juin 2018. Les recommandations comprendront des mesures visant à améliorer les efforts de sensibilisation sur le ginseng américain à différents niveaux, ainsi que la gestion et la réglementation de cette espèce afin de continuer à assurer une récolte durable et le commerce légal.
- 5.5 Avant la réunion de coordination du programme sur le ginseng américain, les participants ont assisté au symposium sur l'avenir du ginseng américain et des plantes forestières intitulé "*The Future of American Ginseng and Forest Botanicals*"; coordonné par United Plant Savers (UpS), une organisation non gouvernementale, et en collaboration avec l'USFWS. Le symposium a présenté de nouvelles recherches et informations sur le statut et le commerce du ginseng américain et d'autres plantes forestières commercialisées. Les actes du colloque sont disponibles sur le site Web d'UpS: <https://www.unitedplantsavers.org/images/pdf/17-1681%20Ginseng%20Symposium%20proceedings.pdf>

6. Autres questions

Mexique

- 6.1 La CONABIO a finalisé le projet d'évaluation de l'état de conservation d'*Euphorbia antisiphilitica* dans les sites de récolte (*Assessment of the conservation status of Candelilla (Euphorbia antisiphilitica) in harvest sites*). Le projet a donné lieu à des estimations préliminaires de la répartition, l'abondance, la structure de la population et la biomasse de l'espèce, ainsi que sur le potentiel de récolte durable de cette plante dans les sites sélectionnés.

En outre, la CONABIO entreprend l'élaboration d'un guide sur le développement d'études techniques pour la récolte d'*E. antisiphilitica* intitulé "*Informative Guide for the development of Technical Studies for the harvest of candelilla*" qui vise à fournir des lignes directrices aux techniciens forestiers qui soutiennent la récolte durable de cette espèce.

La deuxième phase du projet mené par la CONABIO sur le diagnostic des populations et d'autres aspects importants pour *Dalbergia granadillo* Pitter. et *D. stevensonii* Standl (*Diagnosis of the populations and other relevant aspects of Dalbergia granadillo Pitter. and D. stevensonii Standl*) est en cours. Son objectif est de récolter des informations pertinentes sur les deux espèces, notamment afin de soutenir les processus de prise de décisions liés aux ACNP.

Au cours de la période considérée, l'autorité mexicaine chargée de la lutte contre la fraude (PROFEPA) a mené au total 5113 opérations de vérification des déplacements transfrontaliers d'espèces sauvages; dont 3618 pour des importations et 1495 pour des exportations.